

Séparation des mots et des phrases. D'abord la séparation des mots est imparfaite, dans la suite elle s'améliore. Dans le manuscrit, d'où est prise notre reproduction, pl. 66b, les phrases sont séparées par un petit espace blanc; comme signe de ponctuation pour la grande pause on a un point avec un crochet rond assez distant, pour la petite pause on a un point; les phrases nouvelles commencent le plus souvent par une lettre majuscule, les nouveaux paragraphes par une lettre majuscule agrandie, en saillie sur la marge, les nouveaux chapitres ont des initiales ornées. Dans d'autres manuscrits, on rencontre souvent d'autres signes de ponctuation, par exemple deux points obliques pour la grande pause, un point avec un trait oblique par-dessus pour la petite pause.

Orthographe. Les copistes visigoths écrivent pour la conjonction *cum* d'ordinaire *quum*; pour la préposition cependant ils écrivent *cum*. On trouve aussi *persequutio* pour *persecutio*, *quicumque* pour *quicumque*, *quur* pour *cur*. Souvent *v* est remplacé par *b*; on a par exemple *fabor* pour *favores*, *rogabit* pour *rogavit*, *salvator* pour *salvator*, *vibendo* pour *vivendo*. Souvent *h* est supprimé; on a par exemple *ac* pour *hac*, *auriunt* pour *hauriunt*, *mici* pour *michi*, *nicil* pour *nichil*, *pulcerrima* pour *pulcherrima*, *uiusmodi* pour *huiusmodi*.

Les pointes du compas, pour le réglage des lignes, ont laissé leurs traces, pl. 66b, au milieu des feuillets, entre les colonnes.

La prohibition de l'écriture visigothique par le concile de Léon est ainsi rapportée par Lucas Tudensis, évêque de Tuy, dans son *Chronicon Hispaniae* (achevé vers 1236) : *statuerunt, ut scriptores de cetero gallicam litteram scriberent et praetermitterent toletanam in officiis ecclesiasticis, ut nulla esset divisio inter ministros ecclesiae Dei*. C'est certainement, avec cette restriction (*in officiis ecclesiasticis*) qu'on doit aussi entendre les paroles souvent citées de l'archevêque Rodrigo Ximenès de Tolède : *ibidemque celebrato concilio cum Bernardo toletano primate multa de officiis ecclesiae statuerunt, ut etiam de cetero omnes scriptores omnia littera toletana, quam Gulfilas Gothorum episcopus adinvenit, gallicis litteris uterentur* (dans le traité *De rebus Hispaniae*, lib. VI, cap. 29, terminé en 1243; il semble même que Rodrigo se soit servi du texte de Lucas Tudensis. Sur ces deux écrivains voir Gams, *Die Kirchengeschichte von Spanien*, vol. 3, 1<sup>re</sup> partie, Ratisbonne 1876, p. 8. 147. 151. L'assertion de Rodrigo, que l'évêque «Gulfilas» ait inventé la *littera toletana*, repose naturellement sur une erreur. On s'explique que le concile de Léon ait été amené à s'occuper de l'écriture par le fait qu'à cette

époque, la liturgie romaine remplaça l'ancienne liturgie de Tolède ou mozarabe; on dut par conséquent veiller à la confection de nouveaux livres liturgiques; d'où le débat sur l'écriture à choisir (l'ancienne écriture visigothique ou la nouvelle écriture carolingienne?). Les moines français de Cluny surtout, qui, vers ce temps, déployaient une grande activité dans le nord de l'Espagne, étaient ardents propagateurs de la liturgie romaine. De même, l'archevêque de Tolède, mentionné par Ximenès, Bernard d'Agén, auparavant abbé de Sahagun au royaume de Léon, avait été moine à Cluny. Or, ces moines étaient habitués à l'écriture carolingienne ou franque, et c'est dans cette écriture qu'étaient écrits les livres liturgiques romains que l'on devait copier pour les églises d'Espagne. On comprend facilement, qu'ils préférassent l'écriture carolingienne. — Du reste, les Mozarabes de Tolède (c'est-à-dire les chrétiens, qui avaient subi la domination maure) après qu'Alphonse VI se fut emparé de Tolède (1085) avaient obtenu le privilège de pouvoir conserver leur liturgie et c'est cette liturgie qui a subsisté jusqu'à nos jours; on l'appela liturgie de Tolède ou mozarabe, et, semble-t-il, c'est de là que vint plus tard aussi à l'ancienne écriture espagnole l'appellation de *toledana* ou *mozarava* (voir A. Morel-Fatio dans l'article cité ci-dessous).

En ce qui concerne l'introduction de l'écriture franque dans les documents, le paléographe Muñoz y Rivero fait les remarques suivantes : Dans les documents d'Alphonse VI. de Castille (1065—1109) domine encore l'écriture visigothique, pourtant on rencontre déjà des exemples de minuscule franque. Sous la reine Urraca (1109—1126) on emploie l'une et l'autre écriture; l'écriture franque se rencontre plus souvent dans les documents de Castille et de Léon, l'écriture visigothique est plus fréquente dans les documents émanés de la reine pendant son séjour en Galicie. Sous le règne d'Alphonse VII. (1126—1157) l'écriture franque est presque communément employée, pourtant la *littera gotica* n'est pas encore totalement abolie. — C'est vers 1120 que la minuscule franque commence à faire son entrée dans les documents privés. C'est dans la province éloignée de la Galicie que l'écriture visigothique se maintint le plus longtemps; on l'y rencontre encore dans des documents de la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Reproductions et littérature. Estevan de Terreros y Pando, *Paleografía española*, Madrid 1758. Andrés Merino, *Escuela paleográfica*, Madrid 1780. L. Delisle, *Manuscrits de l'abbaye de Silos acquis par la Bibliothèque Nationale*; et *Les manuscrits de l'apocalypse de Beatus* (dans *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, Paris 1880). J. Muñoz y Rivero, *Manual de Paleografía diplomática española de los siglos XII al XVII*, Madrid 1880; et *Paleografía visigoda*, Madrid 1881 (voir la critique de cet ouvrage par Morel-Fatio dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 43, 1882, p. 235); et *Chrestomathia palaeographica. Scripturae hispanae veteris specimina*. P. Ewald et G. Loewe, *Exempla scripturae visigoticae XL tabulis expressa*, Heidelberg 1883. — Sur les manuscrits espagnols en général voir P. Ewald, *Reise nach Spanien im Winter von 1878 auf 1879* (dans *Neues Archiv*, 6, 1881, p. 219); Isidoro Carini, *Gli archivi e le biblioteche di Spagna in rapporto alla storia d'Italia in generale e di Sicilia in particolare*, Palermo 1884; R. Beer, *Handschriftenschatz Spaniens*, Vienne 1894 (tiré-à-part des *Sitzungsberichte der Akademie zu Wien*).

#### 4. L'écriture insulaire (irlandaise et anglo-saxonne).

Pl. 21a (les gloses). 26. 30. 31. 32. 50. 54. 57a. 65. 71a. 83a.

Cette écriture, elle aussi, est issue de l'écriture romaine, non pas de la cursive, comme les autres écritures nationales, mais de la demi-uncia. Selon toute vraisemblance, elle fut introduite en Irlande au V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècle en même temps que le christianisme. Les livres, apportés du continent en Irlande par S. Patrice et d'autres missionnaires chrétiens et qui servaient soit au service divin soit à l'instruction — sacramentaires, évangiles etc. — sans doute étaient écrits en demi-uncia (voir ci-dessus le chapitre sur la demi-uncia); ainsi s'explique que les Irlandais apprirent à connaître surtout ce genre d'écriture et qu'ils l'imitèrent, lorsqu'ils commencèrent à copier ces livres. Mais avec le temps la demi-uncia romaine prit en Irlande certaines formes spéciales et ainsi naquit l'écriture nationale irlandaise. Cette écriture est ou ronde ou pointue. L'écriture ronde cessa d'être employée dès le IX<sup>e</sup> siècle. L'écriture pointue traversa tout le moyen âge; au XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle elle reçut une forme stéréotypée que plus tard on continua à imiter (pl. 83a); elle est encore employée aujourd'hui pour les textes gaéliques.

Grâce aux missionnaires irlandais, cette écriture se répandit aussi au nord de l'Angleterre chez les Anglo-Saxons. Ces derniers apprirent aussi à connaître l'écriture romaine, au sud, par les missionnaires venus de Rome (le Pape Grégoire-le-Grand, d'après Bède, *Historia ecclesiastica*, I, 29, envoya *codices plurimi* à l'archevêque Augustin); de même les pèlerins anglo-saxons sans doute rapportèrent souvent des manuscrits du continent; mais c'est l'écriture ronde et l'écriture pointue des Irlandais qui fut généralement adoptée. Naturellement cette écriture prit en Angleterre une forme un peu différente qu'en Irlande; pourtant en beaucoup de manuscrits la différence est très minime, et souvent il est difficile de distinguer si un Codex est d'une main irlandaise ou anglo-saxonne. On peut dire que l'écriture anglo-saxonne se distingue de l'écriture irlandaise en général par la rondeur accentuée

et la libre allure des lettres. L'écriture ronde, en Angleterre (comme en Irlande), cessa d'être en usage au IX<sup>e</sup> siècle. L'écriture pointue se maintint dans son ancienne forme jusqu'au X<sup>e</sup> siècle. Ensuite, sous l'influence de la minuscule carolingienne et à la suite d'une réforme de l'écriture, qui, de nouveau, remit en honneur certaines lettres de l'écriture ronde, il se produisit une grande transformation : l'écriture pointue devint plus ronde et plus large (pl. 71a). Peu après le milieu du X<sup>e</sup> siècle on commença à employer pour les textes latins la minuscule carolingienne; l'écriture nationale fut pourtant longtemps encore en usage pour les textes anglais; c'est seulement après la conquête de l'Angleterre par les Normands (1066), que nous ne la voyons presque plus usitée pour les manuscrits.

Les missionnaires irlandais propagèrent aussi sur le continent l'écriture de leur patrie. Les monastères qu'ils y fondèrent, devinrent, tout le monde le sait, autant de centres d'art et de science où l'on mettait tout son zèle à recueillir et à copier les anciens manuscrits. De là vient que dans les bibliothèques du continent, aujourd'hui encore, on retrouve tant de Codices de main irlandaise. Les centres les plus renommés étaient entre autres Luxeuil en Franche-Comté, Saint-Gall en Suisse, Bobbio près de Piacenza en Italie, Wurtzbourg en Allemagne. Mais, ainsi qu'il fallait s'y attendre, peu à peu les moines irlandais et leurs écoles subirent, dans leur façon d'écrire, l'influence de la contrée où ils vivaient. On eut ainsi des écritures mêlées, qui d'une part accusent la main de copiste irlandais et de l'autre la nouvelle patrie du scribe (pl. 27a, b. 57a. 65).

Au VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècle des missionnaires vinrent aussi d'Angleterre sur le continent : saint Willibrord, saint Boniface et d'autres; eux aussi emportaient l'écriture de leur pays, qu'ils enseignèrent là où ils fondèrent des monastères. C'est surtout l'école calligraphique de Fulda qui nous offre des exemples de l'écriture anglo-saxonne du continent (pl. 54).

On distingue donc quatre groupes de manuscrits insulaires :

1. Les manuscrits irlandais d'Irlande;
2. les manuscrits anglo-saxons d'Angleterre;
3. les manuscrits irlandais, écrits sur le continent;
4. les manuscrits anglo-saxons, écrits sur le continent.

Dans le haut moyen âge on appelait l'écriture insulaire *scriptura scottica*, du nom de *Scotti* qui désignait les Irlandais (il y a encore aujourd'hui des églises en Allemagne qu'on appelle «Schottenkirchen»). Mabillon l'appelait *scriptura saxonica* (du nom des Anglo-Saxons). L. Traube, pour la distinguer de l'écriture du continent, l'appelle écriture insulaire. Les Irlandais eux-mêmes semblent avoir donné à leurs lettres le nom de *litterae tunsae* (Traube, *Perrona Scottorum*, (dans *Sitzungsberichte der Akademie zu München*, année 1900, Munich 1901, p. 470. 533).

L'écriture ronde (pl. 30. 31) fut surtout employée pour les livres liturgiques et pour la Sainte-Ecriture. Elle a les lettres grandes et larges de la demi-onciale, avec de très petites hastes supérieures et inférieures. La lettre **r** en particulier est caractéristique, avec son épaulement fortement penchée; les lettres **b** et **l** se font remarquer par la courbure de leurs hastes vers la gauche. **a** et **g** ont la forme de demi-onciale. Les traits verticaux, et particulièrement les hastes supérieures sont généralement appuyées en haut, en forme de triangle. Certaines lettres, telles que **d**, **e**, **n**, **r** et en particulier **s**, ont souvent la forme onciale.

L'écriture pointue (pl. 32. 54) n'est qu'une modification de l'écriture ronde. Ses lettres sont plus longues que larges, la plupart du temps elles sont plus petites et plus serrées que dans l'écriture ronde et les hastes inférieures finissent en pointes effilées. Caractéristiques sont les lettres **a**, **f**, **g**, **r**, **s**. Les hastes supérieures, comme dans l'écriture ronde, ont d'ordinaire une ornementation triangulaire. Certaines lettres ont quelquefois la forme onciale; souvent en particulier on trouve l'**s** rond. L'écriture pointue est manifestement née du besoin qui se faisait sentir de lettres plus simples, plus courantes et que l'on put tracer plus rapidement que l'écriture ronde, avec une plus grande économie d'espace et de frais. Elle devint donc naturellement l'écriture de commerce, comme la cursive du continent et elle fut généralement employée pour les chartes. Elle fut aussi, au IX<sup>e</sup> siècle, adoptée comme écriture des manuscrits. Dans les manuscrits, d'ordinaire, elle est plus régulière et plus soignée que dans les chartes.

Il y a des manuscrits, où les lettres ne sont ni aussi rondes, ni aussi larges que dans l'écriture ronde; d'autre part, elles ne sont ni aussi pointues, ni aussi serrées que dans l'écriture pointue (pl. 50b, 2<sup>e</sup> col.).

Lettres isolées.

Dans l'écriture ronde **a** prend la plupart du temps la forme demi-onciale : la boucle de gauche ressemble souvent à un **c** ou à un **o**. Dans l'écriture pointue **a** a une forme anguleuse en haut.

Les hastes de **b** et **l** d'ordinaire décrivent une forte courbe à gauche avant de faire la courbe à droite.

**d** prend aussi bien la forme ronde, issue de l'onciale, que la forme droite provenant de la demi-onciale, plus souvent pourtant il a la forme ronde. C'est là un caractère frappant, car l'écriture, en général, est issue de la demi-onciale.

En ligature **e** est notablement plus haut que les lettres brèves. Après le X<sup>e</sup> siècle pourtant l'**e** haut devint rare (pl. 71a).

**f** souvent ne dépasse pas la ligne médiane supérieure et n'a qu'une haste inférieure; et le plus souvent le trait du milieu (la languette) repose sur la ligne de base (la ligne médiane inférieure). La haste porte en avant un coup de plume; celui-ci, dans l'écriture pointue, est si grand et descend si bas, que **f** est comme fourchu.

La tête du **g** se compose d'une barre droite ou ondulée (comme dans la demi-onciale).

**N** majuscule a un trait de milieu presque horizontal.

La panse de **p** est très souvent ouverte, en bas, et se termine par un point ou un petit trait, en particulier à l'époque primitive.

L'épaulement de l'**r** souvent descend si bas qu'il est facile de confondre **r** avec **n**; pourtant l'épaulement de l'**r** décrit en bas une forte courbe vers la droite, tandis que le trait final de l'**n** est droit. Dans l'écriture

pointue, le trait principal de l'**r** descend au-dessous de la ligne et se termine par une fine pointe, comme l'**s**.

L'**s** long porte d'ordinaire en avant un fort coup de plume, qui, dans l'écriture pointue, est souvent si grand et descend si bas que l'**s** est comme fourchu (comme l'**f**). Dans l'écriture pointue **s** descend au-dessous de la ligne et souvent dépasse aussi la ligne supérieure; il se termine en bas par une fine pointe. En beaucoup de manuscrits il est facile de le confondre avec **r**, pourtant l'arc supérieur de **s** regarde en bas, comme dans la cursive romaine, tandis que l'épaulement de l'**r** se retourne vers le haut. Souvent on rencontre l'**s** rond majuscule.

La haste verticale du **t** décrit ordinairement, comme dans la demi-onciale, une courbe à gauche avant de s'incliner vers la droite. La barre est souvent ondulée et vers la fin se retourne en haut.

Souvent **u** est suscrit, mais réduit de forme (pl. 26a, col.1, ligne 11; pl. 26b, 14).

L'**y** est fort employé dans les textes anglais; il a maintes formes.

Les Runes de l'alphabet anglo-saxon. En plus des lettres de l'alphabet latin, les Anglais avaient trois lettres, qui servaient à marquer les consonnes qu'on écrit aujourd'hui **th** et **w**. Pour **th** on avait en premier lieu un petit **d** oncial, dont la haste est traversée par un trait oblique (pl. 31, col. I, ligne 4, 5, dans la glose); ce signe se rencontre jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. En second lieu on avait pour **th** la «Dorn-Rune», signe qui d'après Wimmer serait issu du **D** capital latin (pl. 31, col. II, ligne 1, en marge, dans la glose); cette rune se retrouve encore dans les manuscrits du XV<sup>e</sup> siècle, mais il a alors une forme semblable au **p** ou à l'**y** (pl. 115a, ligne 2 et 82). Pour **w** on se servait de la «Wen-Rune», signe fort semblable au **p** latin; plus tard cette rune fit place à la nouvelle lettre **w**; on le rencontre quelquefois encore dans un manuscrit, exécuté vers 1300. Voir la «Dorn-Rune» et la «Wen-Rune» dans l'alphabet runique, pl. 53b : le 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> signe. Quant à l'emploi de ces trois lettres voir W. W. Skeat, *Twelve Facsimiles of old English Manuscripts*, p. 6. 7, et W. Keller, *Angelsächsische Paläographie*, p. 42. Voir aussi L. F. A. Wimmer, *Die Runenschrift*, traduit du danois par F. Holthausen, Berlin 1887.

Abréviations. Les manuscrits insulaires possèdent en dehors des abréviations ordinaires un nombre remarquable d'abréviations, empruntées en partie aux notes tironiennes et en partie aux abréviations des manuscrits juridiques.

Abréviations provenant des notes tironiennes.

A cette catégorie appartiennent les signes pour *con* et pour *et* (pl. 32. 50). Dans les textes anglais le signe pour *et* est aussi employé pour *and* (*ond*) (pl. 31, col. I, ligne 1, 3, dans la glose).

De même le signe pour *autem* provient évidemment de l'écriture tironienne. Il se compose d'un **h** — un des signes tironiens pour **a** — et d'un petit trait oblique comme signe auxiliaire; ce trait est placé soit en haut, soit à droite de la panse de l'**h** (pl. 32, 4. 19). Dans l'évangélaire de Maeseyck en Belgique, le signe auxiliaire au-dessus de l'**h** se compose de deux virgules rondes, jointes à la panse de l'**h**, en haut (voir le Facsimile dans Reusens, *Eléments de paléographie*, pl. X, ligne 23). Voir là-dessus le chapitre «les abréviations du moyen âge» dans la suite de notre introduction.

De même le signe pour *est* provient manifestement des notes tironiennes, il est pourtant quelque peu modifié : dans ces notes, en effet, il se compose d'un trait horizontal avec un point à côté (—.); ici, au contraire, dans l'écriture insulaire, il se compose d'un trait horizontal ou oblique avec un point suscrit et un autre souscrit (pl. 32. 16. 21). Comparer le signe qui est employé pour *est* dans le Codex Ambrosianus L. 99, sup. : ici aussi deux copistes ont fait un trait avec un point au-dessus et un autre au-dessous (pl. 33. 34b); un troisième copiste ne fait qu'un trait avec un point suscrit (pl. 34a, 3).

Le signe pour *eius* semble aussi être issu des notes tironiennes : il ressemble à un grand **C** retourné, au milieu duquel on a ajouté un trait horizontal (pl. 32. 50a). La note tironienne pour *eius* ressemble également à un **C** retourné, pourtant on a au-dessus du **C** le trait auxiliaire (voir Chatelain, *Introduction à la lecture des notes tironiennes*, p. 69).

L'abréviation pour *vel* se compose de la lettre **I**, traversée d'une barre (pl. 32. 50a); cette abréviation fut formée probablement en rapport avec la note tironienne pour *vel* : celle-ci se compose, en effet, de la lettre **I**, à laquelle on a ajouté en haut un petit **u** (Chatelain, *Introduction* etc., p. 44).

Abréviations issues de manuscrits de droit.

A cette catégorie appartiennent les abréviations pour les prépositions *per*, *prae*, *pro* et pour les pronoms relatifs. Cependant le plus souvent pour *per* on a **p** avec un petit trait oblique ajouté à la panse (comparer pl. 27c; pl. 32 et pl. 54a, l'abréviation pour *per* a la forme habituelle). — Souvent, pour distinguer *quae* de la particule *que*, on a **q** avec trois points (pl. 32. 54a). On remarquera aussi la forme de l'abréviation pour *quam* et *quia* pl. 32 et pl. 65, III, 36.

L'abréviation pour *inter* dérive aussi des *Notae iuris* (voir pl. 50b, I, 16 et ci-dessous la table des abréviations juridiques).

Le signe pour *ur*, consistant en un petit crochet arrondi, que nous voyons surtout ajouté au **t** (= *tur*), est issu également des manuscrits de droit (pl. 50. 65). L'abréviation pour *tur*, dans laquelle un trait oblique coupe la barre du **t**, ne semble être qu'une modification de ce signe. — D'ordinaire *us* est écrit tout au long, ou bien on a un point-tiret, comme dans *bus* (pl. 50. 65).

Dans les manuscrits insulaires on trouve aussi des exemples de l'abréviation par suscription d'une lettre (pl. 50. 65).

Enfin, il y a encore à mentionner le signe pour *enim*, composé de deux traits verticaux, coupés par une barre (pl. 32). Dans les manuscrits juridiques pour *enim* on a **N** majuscule avec un **I** dedans (voir ci-dessous la table des abréviations juridiques).

Toutes ces abréviations se retrouvent aussi dans les manuscrits de Bobbio, que l'on date de la fin du VII<sup>e</sup> siècle et du VIII<sup>e</sup> siècle (voir pl. 27. 33. 34). Il serait intéressant de savoir si les moines irlandais de Bobbio apportèrent avec eux d'Irlande la connaissance de ces abréviations, ou bien s'ils les inventèrent à Bobbio et les introduisirent ensuite dans leur pays (voir ci-dessous le chapitre sur les abréviations du moyen âge).

Ligatures. De même que dans la demi-onciale du continent, dans l'écriture insulaire **e**, en particulier, entre souvent en ligature avec la lettre suivante, et **i** avec la précédente. On trouve par exemple *eg*, *ei*, *em*, *en*, *er*, *es*, *et*, *fi*, *ri*, *si*, *ti*. En ligature **e** dépasse de beaucoup les lettres brèves, **i** descend au-dessous de la ligne de base. Dans les textes anglais pour **ae** on a soit **ae** soit **e**. Très souvent aussi on a des ligatures, dans lesquelles les lettres sont placées soit au-dessus soit au-dessous d'autres lettres (pl. 32. 57a. 65. 83a. Comparer les manuscrits de Bobbio dans lesquels on trouve aussi des ligatures de ce genre : voir pl. 33).

Accents. Ce qu'il y a aussi de caractéristique dans l'écriture insulaire c'est le fréquent emploi d'accents (pl. 26a. 31. 50. 65. 71a). Ces accents ne sont autre chose qu'une continuation des *apices* romains (comp. pl. 3. 4); ils indiquent donc qu'une voyelle est longue; on les employait de préférence dans les mots monosyllabiques et dans la finale *is* du Datif-Abatif pluriel. Mais plus tard, lorsque l'on eut oublié la signification primitive des *apices*, on s'en servit aussi pour faire ressortir les petits mots et les préfixes, même quand la voyelle est brève. Enfin, on employait souvent l'accent pour marquer l'accent tonique. (Voir Wolfgang Keller, *Über die Akzente in den angelsächsischen Handschriften*, dans *Prager deutsche Studien*, 8<sup>e</sup> livr., Prague 1908. Voir aussi les travaux de Paul Sievers qui y sont cités, *Die Akzente in althochdeutschen und altsächsischen Handschriften*, Berlin 1906; L. Schmitt, *Die Akzente in altenglischen Handschriften mit Berück-*

*sichtigung der Akzente im Lateinischen und Althochdeutschen*, Diss. Bonn 1907.)

Séparation des mots et des phrases. Dans les manuscrits anciens la séparation des mots est très imparfaite, plus tard elle s'améliore. Les phrases sont séparées par un espace blanc et souvent par un point. On aime à terminer les phrases et surtout les paragraphes par de nombreux points et virgules.

Ornementation des manuscrits. Les manuscrits tant irlandais qu'anglo-saxons se signalent par leurs initiales caractéristiques, richement ornées et de belles couleurs. Le système d'ornementation consiste surtout dans des filets de points, des lignes et des rubans artistiquement entrelacés. Souvent aussi on y mêle des dessins d'animaux fantastiques : chiens, oiseaux, serpents. Les copistes irlandais en particulier excellèrent dans ce genre d'ornementation et montrèrent dans ces dessins un génie d'invention surprenant. Ils ne réussirent pas aussi bien dans la représentation de figures humaines, pour lesquelles ils se servaient également de lignes géométriques. — Les nombreuses initiales simples, que l'on rencontre dans les manuscrits insulaires, en général, sont entourées de points rouges (pl. 30. 31).

Parmi les manuscrits irlandais, qui fournissent des critères extérieurs pour déterminer leur âge, nous avons l'antiphonaire de Bangor, de 680 à 691 (pl. 26a); les évangiles de Mac Regol, écrits vers 800 et aujourd'hui à Oxford, Bodleian Library (*Palaeographical Society*, pl. 90); «the Book of Armagh», Codex contenant des fragments du Nouveau Testament et d'autres écrits dont le copiste, à ce qu'il semble, fut Ferdornach, mort en 844 (*National Manuscripts of Ireland*, I, pl. 25—29); les évangiles de Maelbrigte de l'année 1138 (pl. 83a). — Parmi les manuscrits irlandais célèbres et non datés nous citerons : le *Codex Usserianus* de la bibliothèque de Trinity College à Dublin, avec des fragments de l'Itala, du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle (*Pal. Soc.*, II, pl. 33); l'évangélaire de Kells (pl. 30); l'évangélaire de St. Chad, aujourd'hui aux archives du chapitre de Lichfield, en Angleterre, que l'on fait remonter au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle (*Pal. Soc.*, pl. 20. 21. 35); le Priscien de Saint-Gall (pl. 50).

Le plus ancien comme le plus beau manuscrit anglo-saxon est l'évangélaire de Lindisfarne (pl. 31). Parmi d'autres manuscrits, offrant un critère extérieur pour la détermination de la date, nous citerons le *Martyrologium poeticum* de Bède 811—814 (*Pal. Soc.*, pl. 165); le *Liber Vitae* de Durham, liste de bienfaiteurs composée vers 840 (*Pal. Soc.*, pl. 238); un Codex de Winchester, avec une Table pascalie, écrit, semble-t-il, avant 863 (*Pal. Soc.*, pl. 168); un psautier latin, écrit vers 969 (*Pal. Soc.*, pl. 188. 189); le *Liber pontificalis* de S. Dunstan, aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale à Paris, de la fin du X<sup>e</sup> siècle (pl. 71a); une chronique anglo-saxonne, écrite environ vers 1045 (*Pal. Soc.*, pl. 242). — On a conservé aussi beaucoup de chartes anglaises datées.

Parmi les nombreux Codices d'écriture irlandaise, copiés sur le continent (*libri scottice scripti*), nous citerons en particulier le Codex 363 de la bibliothèque de la ville de Berne (pl. 65), et l'évangélaire gréco-latin de Saint-Gall (pl. 57a).

Parmi les Codices d'écriture anglo-saxonne, exécutés sur le continent, nous citerons l'histoire ecclésiastique de Bède le Vénérable, écrite vraisemblablement vers 737 à Echternach (pl. 32); le cartulaire de Fulda, achevé vers 828 (pl. 54a), et le manuscrit de Columella, qui se trouve à présent à l'Ambrosiana à Milan (pl. 54b).

Reproductions et littérature. J. O. Westwood, *Palaeographica Sacra Pictoria*, Londres 1843—1845, et *The Miniatures and Ornaments of Anglo-Saxon and Irish Manuscripts*, Londres 1868. F. Keller, *Bilder und Schriftzüge in den irischen Manuscripten der schweizerischen Bibliotheken* (dans *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 1851). E. A. Bond, *Facsimiles of Ancient Charters in the British Museum*, Londres 1873—1878. J. T. Gilbert, *Facsimiles of National Manuscripts of Ireland*, Dublin et Londres 1874—1884. W. B. Sanders, *Facsimiles of Anglo-Saxon Manuscripts*, photozincographed by command of Her Majesty Queen Victoria... Ordnance Survey Office, Southampton 1878—1884. *Catalogue of Ancient Manuscripts in the British Museum, Part II., Latin* (ed. E. M. Thompson et G. F. Warner), Londres 1884. M. Stokes, *Early Christian Art in Ireland*, Londres 1887. W. W. Skeat, *Twelve Facsimiles of Old English Manuscripts*, Oxford 1892. J. H. Gallée, *Altsächsische Sprachdenkmäler*, Leyde 1894/1895. F. G. Kenyon, *Facsimiles of Biblical Manuscripts in the British Museum*, Londres 1900. W. Keller, *Angelsächsische Paläographie. Die Schrift der Angelsachsen mit besonderer Rücksicht auf die Denkmäler in der Volkssprache* (dans *Palästra. Untersuchungen und Texte aus der deutschen und englischen Philologie*, 43, 1 et 2). — Voir aussi les chapitres sur l'écriture irlandaise et anglo-saxonne dans Thompson, *Handbook of Greek and Latin Palaeography*, p. 236 et 244; de plus Thompson, *The History of English Handwriting, A. D. 700—1400*, dans *Transactions of the Bibliographical Society*, volume V, Londres 1901; et les nombreux Facsimile dans les publications de l'ancienne et de la nouvelle *Palaeographical Society*.